

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'AULPS PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN D'AULPS, dûment convoqué s'est réuni, en salle de la Mairie, sous la présidence de William CHALENÇON, Maire.

Date de convocation : 6 mai 2026

Nombre de membres :

15 élus en exercice, 14 élus présents et 15 élus votants

ETAIENT PRESENTS : William CHALENÇON, Sylviane COTTET DUMOULIN, Vincent FREMONT, Nathalie TAVERNIER, André JORDAN, Catherine CULLAZ, Catherine PREMAT, Catherine VULLIEZ, Stéphane GREVAT, Emilie JAUD, Alexis TAVERNIER, Alexandre DELALE, Catherine GAGGIOLI et Frédéric THORD.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Sophie COTTET (procuration à Catherine GAGGIOLI).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Sylviane COTTET DUMOULIN

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 avril 2026 est approuvé par les élus.

ORDRE DU JOUR :

- Organisation du service périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2026
 - Création d'un poste de responsable du service périscolaire
 - Création d'un poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux
 - Modification du poste d'agent en charge de la restauration scolaire
 - Création de 3 postes au sein du service périscolaire (garderie et cantine)
- Demande d'achat d'un terrain route d'Essert la Pierre – M. Kévin DELALE
- Demande d'achat d'un terrain aux Onchets – M. et Mme DOULCIER
- Renouvellement de la ligne de trésorerie du budget principal – Caisse d'épargne
- Renouvellement de l'appellation « Commune touristique »
- Renfort saisonnier aux services techniques
- Retour sur les décisions du Maire
- Compte-rendu de la Commission d'urbanisme
- Compte-rendu diverses réunions
- Questions diverses

ORGANISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2026

Le Maire passe la parole à Nathalie TAVERNIER, adjointe en charge des affaires scolaires et de la vie locale.

Nathalie TAVERNIER rappelle aux élus les missions du périscolaire :

- La garderie du matin et du soir qui rassemble entre 10 et 15 enfants par jour
- La restauration scolaire qui compte entre 80 et 100 enfants
- L'entretien des bâtiments (école maternelle et primaire, cantine, mairie, médiathèque, services techniques, STEP, agence postale, salles...).

Elle confirme le départ de 4 agents : Annie VIGNOCCHI est partie à la retraite au 1^{er} mars dernier, 2 agents ne renouvellent pas leur contrat (Valeh MAMMADOV et Nurida MAMMADOVA) et Christelle TABERLET est amenée à augmenter son temps de travail au secrétariat de la Mairie à compter de la rentrée de septembre.

Par conséquent, Nathalie TAVERNIER et les membres du comité scolaire proposent l'organisation suivante à compter de la rentrée scolaire 2026 :

La création d'un **poste de responsable du service périscolaire** à raison de 35h par semaine d'école, sur un temps annualisé. Cet agent sera chargé de diriger et de coordonner les actions du service, d'encadrer l'équipe périscolaire, d'assurer la garderie et la cantine et de gérer le fonctionnement administratif du service. Alexis TAVERNIER confirme que ce poste permettra de soulager Christel SCIARDIS au secrétariat de la Mairie et permettra au responsable d'être au plus près des agents et des parents.

La création d'un **poste d'agent d'entretien des bâtiments** à raison de 28h30 par semaine d'école sur un temps annualisé. L'agent sera chargé de l'entretien des bâtiments communaux soit les écoles maternelle et primaire, la médiathèque, les services techniques, la STEP, l'agence postale, les communs des logements et les salles communales.

La création d'un **poste d'agent pour la restauration scolaire** à raison de 18h par semaine d'école sur un temps annualisé. L'agent sera chargé d'assurer l'ensemble de la préparation liée au service de la restauration scolaire et du ménage des locaux de la cuisine.

En complément de ces postes, Nathalie TAVERNIER confirme qu'il convient de créer, 3 postes en accroissement temporaire d'activités, pour la durée de l'année scolaire 2026/2027 :

- un agent pour l'accueil des enfants à la garderie du matin, du soir ; le service et la surveillance pendant la cantine, à raison de 24h par semaine d'école
- un agent pour le service et la surveillance pendant la cantine et le ménage des salles de cantine et garderie, à raison de 16h par semaine d'école
- un agent le service et la surveillance pendant la cantine, à raison de 8h par semaine d'école

Le Maire confirme que cette nouvelle organisation devrait permettre un meilleur fonctionnement du service. Nathalie TAVERNIER confirme que Mme Sandra RICHARD a renouvelé pour une année sa disponibilité et que le poste de responsable inclut une possibilité de logement par la Commune.

Après discussion, les élus valident à l'unanimité les 6 créations de postes décrites ci-dessus.

DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN ROUTE D'ESSERT LA PIERRE – M. KEVIN DELALE

Au regard de ses liens familiaux avec M. Kévin DELALE, M. Alexandre DELALE, conseiller municipal quitte la salle et ne prend part ni au débat ni au vote pour ce point à l'ordre du jour.

Le Maire présente la demande d'acquisition de la parcelle OD1768 de 10 290 m² en bordure de la Route d'Essert-la-Pierre. M. Kévin DELALE, souhaite entreposer du matériel, en lien avec sa société de travaux publics.

Le Maire projette un plan et propose aux élus de conserver une bande de terre, d'environ 10m de large, le long du ruisseau du Nant de Lesse ; afin de conserver un sentier pédestre existant qui relie la route départementale à Essert-la-Pierre. Il confirme également que cette parcelle est soumise et donc gérée par l'ONF et devra nécessairement faire l'objet au préalable d'une procédure de déclassement du régime forestier.

Catherine GAGGIOLI constate que cette parcelle, située en zone agricole et gérée par l'ONF va devenir un dépôt de matériaux et de véhicules. Elle demande au Maire s'il n'y a pas dans une zone artisanale un espace pour ce type de stockage ; elle regrette qu'on artificialise un espace naturel. Le Maire répond que ce n'est que de la broussaille, que les forêts sont de plus en plus malades et mal gérées. Sylviane COTTET DUMOULIN et Vincent FREMONT ajoutent que Kévin DELALE est un jeune entrepreneur de la Commune et qu'il traite de faibles volumes. Catherine GAGGIOLI comprend la volonté de soutenir les emplois locaux mais il s'agit là d'une zone vierge à ce jour. Elle interroge sur l'aspect esthétique de ce dépôt. Le Maire répond que le terrain étant en pente, cela ne se verra pas de la route. Catherine GAGGIOLI demande au Maire si la Commune est soumise à des quotas au niveau des règles d'urbanisme. Le Maire répond négativement.

La discussion porte également sur la parcelle voisine cadastrée OD1762 de 2 030 m² ; les élus confirment que c'est un espace de stockage ponctuel utilisé par les services techniques et qu'il convient de la conserver.

Le Maire ajoute qu'il appartiendra à Kévin DELALE de demander les autorisations nécessaires auprès de la DDT, Direction Départementale des Territoires, pour réaliser le projet.

Ce soir, le Maire invite les élus à se prononcer sur une intention de vendre et propose de consulter la SAFER pour une estimation de prix. Il demandera à Kévin DELALE un plan de l'accès et de l'emprise au sol du dépôt prévu.

Après discussion, les élus votent à 11 voix pour, 1 abstention (Frédéric THORD) et 2 voix contre (Sophie COTTET et Catherine GAGGIOLI) le projet de vente de la parcelle OD1768 à M. Kévin DELALE et la consultation de la SAFER pour obtenir un prix de vente.

DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN AUX ONCHETS – M. ET MME DOULCIER

Le Maire présente la demande d'achat de 30 m² issu de la parcelle communale cadastrée A2294. M. et Mme DOULCIER souhaite y réaliser deux places de stationnements dans le cadre d'une déclaration préalable en cours d'instruction.

Le Maire rappelle que la Commune avait déjà échangé et vendu du terrain avec M. et Mme DOULCIER dans le cadre d'une précédente autorisation d'urbanisme, pour y faire également du stationnement.

Après discussion, les élus rejettent, à 14 voix contre et 1 abstention (Alexandre DELALE), la demande d'acquisition d'une partie de la parcelle communale A2294 par M. et Mme DOULCIER. Les élus confirment la volonté de la Commune de rester propriétaire de l'ensemble de cette parcelle.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE DU BUDGET PRINCIPAL – CAISSE D'EPARGNE

Le Maire informe les élus que le secrétariat de la Mairie n'a pas reçu pour ce soir la proposition de la Caisse d'épargne. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

RENOUVELLEMENT DE L'APPELLATION « COMMUNE TOURISTIQUE »

Le Maire confirme aux élus que Saint Jean d'Aulps bénéficie de l'appellation « Commune touristique » par arrêté préfectoral du 15 novembre 2021. Cette appellation est valable 5 ans, le Maire propose donc aux élus de demander son renouvellement auprès des services de l'Etat.

Les élus votent à l'unanimité le dépôt auprès de la Préfecture de Haute-Savoie du dossier de demande de renouvellement de l'appellation « Commune touristique ».

RENFORT SAISONNIER

Le Maire informe les élus que les années précédentes, les services techniques bénéficiaient d'un saisonnier du mois de mai à octobre. Cette année, en raison des contraintes budgétaires qui appellent à la prudence, le Maire propose de limiter l'emploi d'un saisonnier aux 2 mois d'été.

Après discussion, le Maire confirme que le saisonnier est prévu pour les missions suivantes : tonte, arrosage des fleurs, montage et démontage des manifestations, entretien des chemins....

Les élus votent à l'unanimité l'emploi d'un saisonnier aux services techniques à temps plein pour les mois de juillet et août 2026.

DECISIONS DU MAIRE

Dans le cadre des attributions que le Conseil municipal a délégué au Maire, celui-ci confirme qu'aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION D'URBANISME

La Commission d'urbanisme ne s'est pas réunie

Les dossiers suivants ont été signés :

DOSSIER	DEMANDEUR	LIEU DIT	OBJET	DECISION + DATE
DP08	M. BABOIN et Mme DE LISLEFERME	149 impasse de la grotte	Modification de façade (transformation d'une fenêtre en porte)	ACCORD 30/04/2026

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

28 avril 2026 : réunion des associations

Alexandre DELALE confirme que la réunion publique n'a pas mobilisé beaucoup de monde. Cependant, les gens présents étaient tous motivés pour relancer l'association Vivre à Saint Jean. Il a été convenu que l'association sera renommée Comité des Fêtes, son bureau sera constitué de 5 à 6 personnes et que le comité pourra compter sur 21 bénévoles.

Le Maire remercie Alexandre DELALE, Nathalie TAVERNIER et Alexis TAVERNIER pour le travail de mobilisation des bénévoles. Le tissu associatif est important pour la vie du village et le Maire se réjouit de cette nouvelle dynamique.

QUESTIONS DIVERSES

Feu d'artifice du 14 juillet

Après discussion, les élus valident la date du 14 juillet au soir pour l'organisation du feu d'artifice à l'Abbaye comme les années précédentes.

Intervillages – 10 mai

Le Maire félicite l'équipe de Saint Jean d'Aulps pour sa 3^{ème} place. Cet évènement, qui a eu lieu cette année aux Gets, réunit les villages de la Vallée dans une ambiance sympathique et festive. L'année prochaine, la Forclaz recevra les équipes en tant que vainqueur de cette édition 2026. Le Maire conclut en ajoutant que le char de Saint Jean d'Aulps était le plus beau.

Remise des nichoirs aux familles – 12 juin à 18h

Nathalie TAVERNIER invite les élus à la remise des nichoirs aux familles dont les enfants sont nés en 2025. Cela se passera à la médiathèque, lieu plus convivial que la salle de la cantine.

Remise des cadeaux aux élèves de CM2 – 26 juin à 14h

Nathalie TAVERNIER invite les élus à la remise des cadeaux aux élèves de CM2 le 26 juin à 14h, également à la médiathèque.

Collecte des déchets

Emilie JAUD invite les élus à participer à la collecte de déchets, organisée par l'association AC-DC qui se déroulera à Saint Jean d'Aulps et en même temps sur une dizaine de site du chablais le dimanche 7 juin de 10h à 12h.

Déploiement de la fibre optique

Suite à une réunion avec le SYANE, Vincent FREMONT confirme que le déploiement sur toute la Commune de la fibre ne se fera pas avant 2027.

Goudronnage route des Grandes Alpes

Alexis TAVERNIER interpelle le Maire sur la qualité du goudronnage réalisé sur la Route des Grandes Alpes devant les nouveaux bâtiments (anciennement MGEN). Le Maire confirme qu'Eurovia va devoir reprendre l'enrobé et que lorsque le chantier sera terminé, la Commune reprendra les trottoirs.

PPVE – participation du public par voie électronique – OAP de plan milieu

Catherine GAGGIOLI interroge le Maire sur l'enquête publique dans le cadre de l'OAP de plan Milieu (construction de 140 logements, 10 villas et 3 locaux d'activité). Le Maire répond qu'il ne s'agit pas d'une enquête publique mais d'une PPVE, participation du public par voie électronique. Le dossier complet du projet (plans, études, avis...) est en ligne sur le site de la Mairie (rubrique urbanisme). Il rappelle que les autorisations d'urbanisme sont toujours en cours d'instruction. Cette PPVE fait partie de la procédure d'autorisation.

Projet de panneaux d'affichage

Alexandre DELALE confirme qu'il présentera aux élus un projet de nouveaux panneaux d'affichage au niveau des moloks de la Commune.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2026 (désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026)

Le Maire,
William CHALENÇON

La Secrétaire de séance,
Sylviane COTTET DUMOULIN



